

Rapport d'activité de la Confrérie des Pirates d'Ouchy

pour l'année 1934

Salut et honneur aux pirates, aux participants à cette mémorable décade du Rhône, que nous revivrons dans un instant ce soir par film et qui donna naissance à la noble Confrérie des pirates d'Ouchy.

Elle eut donc pour berceau le Rhône qui unit notre cher lac Léman sur lequel nous aimons pirater, à la grande bleue, à la Méditerranée, où sont encore légendaires les exploits de célèbres corsaires, de véritables pirates ceux-là.

Le Rhône pour berceau et pour mères les sociétés de Navigation et du Sauvetage d'Ouchy, pour pères l'Unol et le C.V. L., pour parrains et marraines les villes de Marseille, avec son maire le Dr Ribot et de Toulon avec son maire le député Marius Escartefigue, l'Union générale de tous les Rhodaniens avec tout son état-major et son fondateur le vénérable M. Tourstier et la Société de Développement d'Ouchy avec son honorable président, notre syndic d'Ouchy.

Après avoir été conçue entre le 8 et 13 mai sous le ciel bleu de Provence ou eut lieu le mariage des sociétés susmentionnées qui alors s'aperçurent qu'elles avaient les unes pour les autres une grande amitié, notre confrérie vit le jour le 16 juin et prit pour devise : « Pour la gloire du Léman et la prospérité nautique d'Ouchy ».

Cette naissance ou plutôt cette constitution de la Confrérie des pirates d'Ouchy fut dignement fêtée par une double traversée du lac avec escale à Evian où le maire Léger, assisté de nos confrères Fagot, Griffon et Dupont, nous reçut fort aimablement, offrant aux pirates d'Ouchy un vin d'honneur, un Crépy pétillant, destiné à étancher de vieilles soifs, restes et souvenirs de la décade. Au cours d'un dîner d'aimables paroles furent prononcées par le Maire de Marseille, le Dr Ribot, alors en séjour à Evian, par les Autorités de cette

dernière ville et par quelques-uns de nos confrères.

Quinze jours plus tard ce furent les fêtes du Rhône, qui pour les pirates, débutèrent le vendredi 29 juin par la réception de la bannière rhodanienne, la plantation d'un arbre au Denantou et par le baptême du drapeau de notre confrérie au château d'Ouchy. On acclama alors comme pirate d'honneur, M. le Conseiller d'Etat Perret, les maires de Marseille, Toulon et d'Ouchy et M. Tourstier, l'initiateur des fêtes du Rhône.

Les deux jours suivants furent de grandes fêtes à Ouchy ; chacun se souvient de l'offrande au Rhône, de l'illumination de notre rade, du cortège grandiose à travers la ville, ouvert par les gens du lac, l'alerte cohorte d'Ouchy et dont le pilote fut notre confrère Lamunière et des concours nautiques divers.

Après un tel programme, une période de repos, une escale fut nécessaire à la barque des pirates d'Ouchy ; elle ne targa à nouveau ses voiles qu'au début de l'hiver pour entreprendre de nouveaux voyages, mais cette fois-ci sur l'écran ; successivement on relit en 4 fois la décade, des voyages sur mer et le cortège des fêtes du Rhône. Nous profitons de l'occasion qui nous en est offerte ici pour remercier chaleureusement notre confrère Schaefer d'avoir tourné 2 films à notre intention et d'avoir collaboré à l'organisation de ces soirées comme à celle d'aujourd'hui. La confrérie organisa aussi un championnat de quilles qui eut grand succès : merci à Milo Bernasconi et à Pierre Rappaz pour la direction de ce championnat ; merci aussi à notre ami Potteret, donateur d'un magnifique challenge de quilles qui fut disputé pour la première fois aujourd'hui.

Ayant appris à fin décembre que notre confrère Albert Blanc, syndic du

village des pirates, avait été appelé à prendre en mains le gouvernail d'une grande barque, pas toujours très facile à conduire, le navis lausannensis, les confrères, pour le fêter et l'encourager se réunirent le samedi soir 5 mars 1935.

Ce fut à nouveau une belle fête toute d'amitié.

Deux jours plus tard, nous apprenions qu'un autre confrère, notre ministre de la décade, le Conseiller d'Etat Perret avait été promu amiral vaudois, prenant en mains pour cette année, la barre du navire de l'Etat.

A tous deux nous réitérons nos félicitations, certains qu'ils sauront fort bien piloter leurs navires, parce qu'ils ont appris, lors de la décade, comment éviter les écueils et les remous. Faisons équipage avec eux, car selon un vieux dicton nautique :

« Il faut pour naviguer bien
Que bateau, capitaine et marina,
A la Traite, à la mer, au combat,
Toujours ne soit qu'un seul en
trois ».

Tous les pirates d'Ouchy d'ailleurs doivent former un équipage uni, leur noble confrérie n'étant par autre chose ; elle n'est pas en effet une société comme les autres ; c'est une union des navigateurs et admirateurs de notre lac, des nautonniers d'Ouchy, des rameurs des pêcheurs, des gens de la voile qui, lorsqu'ils se rencontrent au large se saluent fraternellement et qui sont toujours prêts à s'entraider, à se porter secours ou à autrui, qui, lorsqu'ils amarrent leurs bateaux, se serrent cordialement la main et se disent franchement ce qu'ils pensent.

La Confrérie des Pirates d'Ouchy n'a d'autre but que l'amitié de ses adhérents, la gloire du Léman et la prospérité nautique d'Ouchy.